

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/30  Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <b>Délibération n° DC2013/26</b>	

**Nombre de membres :**

En exercice : 126

Présents : 72

Votants : 84 (Dont 12 pouvoirs)

**POUR : 84 (100%)**

**CONTRE : 00 (0%)**

**ABSTENTION : 00 (0%)**

Le huit avril deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Le Chesne, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2013

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Martine VERNEL ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Vincent GAVART ; Christophe GIOT ; Dominique GUERIN ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Bernard MOREAU ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Erol VAUCHEL.

**Représentés :** Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME ; Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE ; Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN ; Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. Cl ANCELME ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE ; Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX  
VISANT LA REALISATION D'UN BATIMENT D'ENTREPRISES**

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.2 « Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté » ;

Vu la délibération n°2010/29 du 25/03/2010, confiant délégations au Président notamment celle de prendre toute décision concernant l'attribution de marchés inférieurs à 90 000 € HT ;

Vu la maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet d'architectes SUAN, dans le cadre d'un marché public attribué en date du 22 février 2012 par le Président en vertu de la délégation qu'il détient du Conseil de Communauté par délibération n°2010/29 ;

Vu la délibération n°DC2012/70 du Conseil de Communauté en date du 1<sup>er</sup> octobre 2012 validant l'Avant-Projet Définitif, approuvant le plan de financement prévisionnel et autorisant le dépôt du permis de construire ;

Vu la délibération n°DC2013/12 du Conseil de Communauté du 6 février 2013 autorisant le lancement d'un marché de travaux pour la construction d'un bâtiment d'entreprises dans les conditions suivantes :

Vu la délibération n°DB2013/19 du Bureau du 4 avril 2013 attribuant les lots 2 et 5 conformément à la délégation qu'il détient du conseil de communauté pour l'attribution des marchés de plus de 90 000 € HT et de moins de 206 000 € HT,

Le Conseil de Communauté est informé des résultats de la consultation lancée le 9 février 2013 :

- Envoi d'un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP, publié le 13 février 2013 sous le n°13-19187, du site internet de la 2C2A et dans les colonnes de l'Union Ardennes en date du 19 février 2013
- Date limite de réponse des offres : 18 mars 2013
- Marché alloti en 16 lots,
- Critères de hiérarchisation des offres : 60 % pour le prix, 30 % pour les moyens humains et matériels, et 10 % pour les garanties professionnelles,

La Commission d'Appel d'Offres du 18 mars 2013, réunie pour simple avis sur le suivi de la procédure, a enregistré 89 offres. Lors de sa réunion du 4 avril 2013 à 16h00, elle a procédé au classement des offres dont le résultat est communiqué aux membres du Conseil de Communauté comme suit :

Lot	entreprise retenue	montant offre de base	Options	montant	TOTAL/lot
1 VRD	EIFFAGE	370 822,84 €	noue + photovoltaïque	3 750,00 €	374 572,84 €
2 Gros œuvre	PIER MUR	91 026,89 €	photovoltaïque	614,04 €	91 640,93 €
3 Dallage industriel	INTERSOL	37 920,51 €			37 920,51 €
4 Charpente métallique	NOGUES	67 298,00 €	Galvanisation	9 650,00 €	76 948,00 €
5 Couverture/ Etanchéité	COUVRACIER	91 059,90 €			91 059,90 €
6 Bardage	COUVRACIER	40 291,90 €	panneaux trespa+isolation complémentaire	11 901,50 €	52 193,40 €
7 Menuiserie métalliques	ZUCCARI	23 400,00 €			23 400,00 €
8 Fermetures industrielles	Consultation à relancer : pas d'offres conformes				- €
9 Plâtrerie	CCG ISOLATION	26 693,25 €			26 693,25 €
10 Carrelages	CFB	7 555,00 €			7 555,00 €
11 Peintures	DURMARQUE	5 207,57 €			5 207,57 €
12 Electricité	IBA	59 850,60 €	prises photovoltaïques	234,00 €	60 084,60 €
13 Plomberie	MIGEOT BONNANGE	10 164,00 €	avec air comprimé	10 350,00 €	20 514,00 €
14 Chauffage	MIGEOT BONNANGE	63 338,00 €			63 338,00 €
15 Espaces verts	JUVIGNY	23 441,90 €			23 441,90 €
16 Panneaux photovoltaïques	consultation à relancer : absence d'offres				- €

.../... Page 3/3 – Délibération n°DC2013/26

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

ATTRIBUE le marché suivant :

- Lot 1 : VRD : Entreprise EIFFAGE pour un montant de 374 572.84 € HT, intégrant l'option « noue + photovoltaïque »

Le Conseil de Communauté **AUTORISE** le Président à signer tous les actes à intervenir s'agissant de ce marché.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

